

**COMPTE RENDU DE LA 5E RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015  
TENUE LE MARDI 27 JANVIER 2015 À 12 h 30, AU LOCAL F-240**

<b>Présences :</b>	Brigitte Aubin, Luc Boyer, Luc Grenier, Julien Lapan, Simon-Philippe Lebel, Paul-Antoine Jetté, Christine Paré, France Perreault, Jocelyn Rivest, Éline-Marie Rouleau, Sylvie Roy, Céline Thifault, Patricia Tremblay, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
<b>Absences motivées :</b>	Patrice Sénécal et Denise Bergeron
<b>Invités :</b>	Louis Lavoie et Xavier Martel
<b>Président d'assemblée :</b>	Yvon Tousignant
<b>Secrétaire :</b>	Chantale Gagné

---

**5.1 Identification des présences et constatation du quorum**

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13h.

**5.2 Adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

**CDEL150127-01**

*Sur une proposition de Luc Boyer, dûment appuyée par Éline-Marie Rouleau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :*

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**5.1 Identification des présences et constatation du quorum**

**5.2 Adoption du projet d'ordre du jour**

- 5.3 **Adoption du compte rendu de la réunion du 4 novembre 2014**
- 5.4 **Suivi du compte rendu du 4 novembre 2014**
- 5.5 **Présentation du rapport de libération de tâche**
  - 5.5.1 Prix collégial du cinéma québécois (PCCQ)  
*Invité : Xavier Martel, enseignant, Français*
- 5.6 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption des politiques relatives à la recherche**  
*Invité : Louis Lavoie, directeur des communications et des ressources informationnelles*
  - 5.6.1 Politique de la recherche du Cégep régional de Lanaudière
  - 5.6.2 Politique sur la conduite responsable de la recherche du Cégep régional de Lanaudière
  - 5.6.3 Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière
  - 5.6.4 Politique sur les conflits d'intérêts en matière de recherche
  - 5.6.5 Projet de Politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche
- 5.7 **Présentation du rapport des plans de travail des comités de programme**  
*Par Patricia Tremblay*
- 5.8 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016**  
*Par Patricia Tremblay*
- 5.9 **Présentation de l'offre de cours complémentaires et d'éducation physique pour 2015-2016**  
*Par Patricia Tremblay*
- 5.10 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Bilan d'implantation du volet Éducation du programme de Sciences humaines**  
*Par Patricia Tremblay*
- 5.11 **État de situation – Plan d'aide à la réussite**  
*Par Patricia Tremblay*

**5.12 Autres points**

5.12.1 Comité de travail Rouillé

5.12.2 Suivi d'embauche à la direction du collège constituant

**5.13 Information**

5.13.1 Événement-bénéfice au profit de la Fondation du Cégep à  
L'Assomption

5.13.2 Suivi – Portes ouvertes du 19 novembre 2014

5.13.3 Suivi – Cérémonie des diplômés du 30 novembre 2014

5.13.4 Libérations de tâche – Hiver 2015

5.13.5 Suivi – Journée pédagogique du 15 janvier 2015

5.13.6 État de situation – Bilan d'implantation du programme *Conseil en  
assurances et en services financiers*

**5.14 Dépôt de documents**

**5.15 Prochaine rencontre :** le mardi 17 février 2015

**5.16 Levée de l'assemblée**

*Adoptée à l'unanimité.*

**5.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 4 novembre 2014**

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 4 novembre 2014 avec la convocation.

Une modification est demandée à la page 6 du compte rendu. Le troisième paragraphe devrait se lire comme suit :

Jean-Luc Trussart explique que le processus utilisé est le même que celui pour Techniques de comptabilité et de gestion. *Par ailleurs, compte tenu qu'il s'agit d'une évaluation partielle, seuls trois objets seront évalués, soit le profil de sortie, comprenant le logigramme de compétences dans le but de réviser la grille de cours, les enjeux relatifs aux stages offerts et, finalement, la mise à jour du matériel didactique.* Caroline Savail précise que présentement le programme affiche des stages, mais qu'il s'agit plutôt de cours en milieu hospitalier. Le département doit revoir l'appellation afin de ne pas transmettre de la fausse information aux étudiants.

De plus, Dominique Trudel apporte les deux corrections suivantes au point 4.10 relatif à la présentation des bilans 2013-2014 des Centres d'aide à l'apprentissage et du SAIDE. Les deux paragraphes suivants seront modifiés comme suit :

Elle soulève que la clientèle du SAIDE et les demandes d'aide dans les centres d'aide sont en nette progression. Jean-Luc Trussart s'interroge si les ressources en place peuvent soutenir la croissance prévue. Dominique Trudel indique que les ressources ont légèrement été augmentées à l'automne 2014, soit par l'ajout d'une agente de soutien administratif.

On s'interroge sur le remplacement de l'orthopédagogue par une technicienne en éducation spécialisée (TES). Dominique Trudel indique que la TES peut travailler de façon plus technique avec les étudiants du SAIDE afin de les soutenir de manière pratique dans leurs apprentissages. L'orthopédagogue accompagnait également les étudiants du SAIDE, mais une part importante de son travail consistait à dépister et à évaluer les étudiants en difficulté. Patricia Tremblay précise que l'orthopédagogue lui-même avait suggéré qu'un technicien en éducation spécialisée répondrait mieux aux besoins actuels du Cégep.

## **CDEL150127-02**

*Sur une proposition de Patricia Tremblay, dûment appuyée par Céline Thiffault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 4 novembre 2014 tel que modifié.*

*Adoptée à l'unanimité.*

### **5.4 Suivi du compte rendu du 4 novembre 2014**

En suivi du point 4.9 *Présentation des statistiques d'admission à l'université des étudiants du secteur préuniversitaire*, Patricia Tremblay indique que des informations seront transmises à la prochaine réunion de la commission des études.

### **5.5 Présentation du rapport de libération de tâche**

#### **5.5.1 Prix collégial du cinéma québécois (PCCQ)** *Invité : Xavier Martel, enseignant, Français*

Xavier Martel présente son rapport de libération de tâche obtenu à l'hiver 2014. Il explique que la libération visait trois objectifs. Dans un premier temps, il devait

réunir les conditions financières et organisationnelles favorables à une seconde participation du CRLA au PCCQ. Il indique que cet objectif a pu être atteint grâce à l'apport financier de l'Association des étudiants du CRLA, du syndicat des enseignants et des enseignantes du CRLA et de la direction adjointe des affaires étudiantes du Cégep.

Deuxièmement, il a dû constituer, former et motiver un jury local, composé d'étudiants provenant de l'ensemble du Cégep, et veiller au bon déroulement du processus local d'évaluation des films en lice jusqu'à l'accompagnement du délégué du CRLA lors des délibérations nationales. Il explique les activités qui ont été organisées afin de recruter des étudiants membres du jury. Au total, 25 étudiants ont participé à titre de juges à cette activité. D'ailleurs, parmi les 39 cégeps participants, le comité du PCCQ du CRLA a été celui qui a compté le plus d'étudiants.

Finalement, il fallait assurer une visibilité locale aux travaux du PCCQ. Diverses actions ont été menées afin de promouvoir le PCCQ, mais Xavier Martel soulève que cette activité a attiré peu d'étudiants, outre ceux qui se sont engagés à titre de membres du jury.

Il souligne la contribution de Luc Grenier, enseignant en Arts, lettres et communication.

Somme toute, le bilan de cette expérience est positif. Il mentionne que les étudiants sont de plus en plus intéressés par une variété de films et émettent davantage leur opinion à leur égard. Il souligne également la non-disponibilité en soirée de l'espace de projection idéal que constitue le Théâtre du coin, réservé aux activités parascolaires de danse et de théâtre.

Yvon Tousignant le remercie pour sa présentation.

## 5.6 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption des politiques relatives à la recherche**

*Invité : Louis Lavoie, directeur général adjoint au Cégep régional de Lanaudière*

- 5.6.1 Politique de la recherche du Cégep régional de Lanaudière
- 5.6.2 Politique sur la conduite responsable de la recherche du Cégep régional de Lanaudière
- 5.6.3 Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep régional de Lanaudière
- 5.6.4 Politique sur les conflits d'intérêts en matière de recherche

Louis Lavoie présente ce dossier. Il indique que les quatre politiques actuelles en matière de recherche ont été adoptées en juin 2008. Elles ont été révisées en 2009 afin d'intégrer le rôle que joue la coordination régionale de la recherche et une seconde fois en 2012 pour répondre aux nouvelles exigences du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

Des modifications doivent être apportées auxdites politiques en raison de la nouvelle Politique sur la conduite responsable en recherche des trois Fonds de recherche du Québec, de même qu'en raison des responsabilités accrues en matière de recherche maintenant assumées par les collèges constituants, et ce, suite à la fin du mandat du coordonnateur régional de la recherche.

Les révisions suggérées sont le résultat du travail de la direction générale adjointe et ont reçu l'aval des directions des collèges et de la direction générale. Il passe en revue les modifications apportées aux quatre politiques existantes.

#### 5.6.5 Projet de Politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche

Louis Lavoie présente cette nouvelle politique. Il souligne qu'en raison des multiples recherches menées au sein du CRL et financées par différents intervenants, tantôt par des organismes subventionnaires, des entreprises privées, des organismes, voire même par le Cégep, celle-ci devenait nécessaire afin de mettre de l'avant certains principes directeurs en matière de propriété intellectuelle. Il résume le contenu de ladite politique.

En référence à la définition du terme « étudiant » mentionné à la page 4 de la politique, une précision sera apportée à savoir si les étudiants inscrits en Tremplin DEC sont inclus dans cette définition.

Finalement, Julien Lapan soulève que les représentants enseignants siégeant à la commission des études ont trouvé laborieux de prendre connaissance des documents soumis dans ce court laps de temps étant donné les enjeux complexes des politiques. Dans un esprit d'amélioration future, il est suggéré de transmettre les documents beaucoup plus à l'avance ou de les présenter pour adoption à la séance subséquente. La direction prend note de ce commentaire.

### **CDEL150127-03**

*Sur une proposition de Jean-Luc Trussart, dûment appuyée par Dominique Trudel, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption des politiques relatives à la recherche.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**5.7 Présentation du rapport des plans de travail des comités de programme**

*Par Patricia Tremblay*

Le document a été transmis avec la convocation. Patricia Tremblay indique qu'il s'agit d'un résumé des objets inscrits au plan de travail des comités de programme. Elle passe en revue les principaux dossiers prévus aux différents plans de travail.

**5.8 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016**

*Par Patricia Tremblay*

Patricia Tremblay rappelle que le projet de calendrier scolaire 2015-2016 avait été présenté à la réunion du 4 novembre dernier. La direction adjointe du Service de l'organisation, du cheminement et de l'organisation scolaires avait pris note des modifications proposées par les membres et elle s'était engagée à analyser la possibilité de répondre aux préoccupations soulevées. La version révisée devait être envoyée ultérieurement par courriel aux membres de la commission des études afin de leur permettre d'effectuer une consultation auprès de la communauté. Ce courriel a été transmis le 13 janvier dernier.

Les modifications suggérées consistaient, entre autres, à revoir la séquence des semaines de cours à la session d'automne 2015 et à devancer la semaine de lecture à l'hiver 2016 pour éviter qu'il y ait deux vendredis consécutifs sans cours. Afin de répondre à ces demandes, les deux sessions doivent donc débiter un vendredi.

Patricia Tremblay mentionne également qu'une coquille s'est glissée dans la version transmise, c'est-à-dire que la journée d'examen du 28 décembre est plutôt le 21 décembre.

***CDEL150127-04***

*Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Brigitte Aubin, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016.*

*Adoptée à l'unanimité*

5.9 **Présentation de l'offre de cours complémentaires et d'éducation physique pour 2015-2016**

*Par Patricia Tremblay*

Les membres ont reçu les documents avec la convocation. Patricia Tremblay indique que les travaux entourant la révision du *Cadre de référence des cours complémentaires* sont en cours. Elle présente l'offre pour 2015-2016 et souligne qu'à l'exception d'un nouveau cours, celle-ci demeure identique à l'an dernier.

Un questionnement est soulevé à savoir si un étudiant peut choisir un cours comme auditeur libre, soit en plus de son choix effectué dans son parcours scolaire. Patricia Tremblay indique que la compétence ne pourrait être reconnue pour ce cours supplémentaire, mais qu'il serait intéressant de réfléchir à cette possibilité.

En ce qui a trait aux cours d'éducation physique pour 2015-2016, les mêmes cours seront offerts l'an prochain, sauf pour le cours de judo qui a été retiré.

5.10 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Bilan d'implantation du volet Éducation du programme de Sciences humaines**

*Par Patricia Tremblay*

Les membres ont reçu ce document avec la convocation. Patricia Tremblay indique que la phase d'implantation d'un programme d'études désigne la période couvrant la première cohorte d'étudiants diplômés de ce programme. Au terme de cette période, la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGeP), qui définit le cycle de gestion des programmes, prévoit la production d'un bilan d'implantation.

Les données recueillies dans le cadre de ce bilan ont permis de dresser un portrait positif de l'implantation du volet *Éducation* sur le plan de la gestion du programme, de la promotion et des ressources humaines, matérielles et pédagogiques.

Parmi les recommandations du bilan, il est suggéré de promouvoir davantage le volet *Éducation* en le distinguant nettement du volet *Psychologie*, et ce, afin que les étudiants qui présentent une demande d'admission soient pleinement conscients de l'existence des deux volets et choisissent l'un d'eux en fonction de leurs intérêts et de leurs aspirations. Il faut également offrir une meilleure visibilité du volet *Éducation*, particulièrement sur le site Internet du CCL et lors des Journées portes ouvertes.

Dominique Trudel trouve dommage que le bilan d'implantation, contrairement à l'évaluation d'un programme, ne s'attarde pas à l'évaluation de la réussite des



étudiants. Patricia Tremblay prend note de ce commentaire. Jean-Luc Trussart abonde dans le même sens et suggère d'évaluer la cohérence du programme et la réussite des étudiants lors d'un prochain bilan d'implantation dans le but d'avoir le portrait global du programme implanté.

Patricia Tremblay profite de l'occasion pour informer les membres que le Service des programmes et du développement pédagogique réfléchit à la modification du cycle de gestion des programmes. Les membres seront informés ultérieurement, s'il y a lieu.

### **CDEL150127-05**

*Sur une proposition de Julien Lapan, dûment appuyée par Céline Thiffault, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption du Bilan d'implantation du volet Éducation du programme de Sciences humaines.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **5.11 État de situation – Plan d'aide à la réussite**

*Par Patricia Tremblay*

Patricia Tremblay effectue l'état de situation entourant l'évaluation du plan d'aide à la réussite 2008-2013 et l'élaboration du prochain plan d'aide. Elle informe les membres que Dominique Trudel, conseillère pédagogique, Centres d'aide à l'apprentissage et Services adaptés (SAIDE), ainsi que Marie-Ève Dupuis-Roussil, conseillère pédagogique au Service des programmes et du développement pédagogique, travaillent sur l'évaluation du plan d'aide. Le rapport sera présenté d'ici peu à la commission des études.

En ce qui a trait à l'élaboration du prochain plan d'aide à la réussite, le Conseil de la réussite s'est réuni à quelques reprises et est en attente des conclusions de l'évaluation.

#### **5.12 Autres points**

##### **5.12.1 Comité de travail ministériel Rouillé**

Le syndicat des enseignants du CRLA a été informé par la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) de la mise sur pied d'un comité

pour le suivi du Rapport Demers. La FNEEQ sera consultée à ce propos et les directions de cégep seront également invitées à se prononcer sur les suites à donner à ce rapport. Le syndicat des enseignants souhaite également être consulté.

Yvon Tousignant indique que toutes les directions des cégeps sont conviées à une rencontre le 5 février prochain à ce propos. Des informations additionnelles seront disponibles à la suite de cette réunion.

#### 5.12.2 Suivi d'embauche à la direction du collège constituant

En ce qui a trait à l'embauche à la direction du collège constituant de L'Assomption, Yvon Tousignant informe les membres que des entrevues de sélection ont eu lieu récemment et qu'une candidature a été retenue. Si les tests psychométriques sont concluants, les membres seront convoqués à une assemblée extraordinaire afin de donner leur avis sur la candidature retenue.

### 5.13 Information

#### 5.13.1 Événement-bénéfice au profit de la Fondation du Cégep à L'Assomption

Yvon Tousignant rappelle aux membres que l'événement-bénéfice au profit de la Fondation, soit le spectacle de danse *Lizt Alfonso Dance Cuba*, se tiendra le vendredi 20 février au Théâtre Hector-Charland.

#### 5.13.2 Suivi – Portes ouvertes du 19 novembre 2014

Patricia Tremblay informe les membres que cette activité a attiré environ 400 étudiants provenant des écoles de la région, soit 100 de moins que l'an dernier. Elle mentionne que cette réduction est probablement attribuable à la baisse démographique dont les effets se font ressentir dans la région. Elle précise que dans le sondage « *Aide-nous à te connaître* », 50% des étudiants avaient répondu qu'ils choisissent leur futur programme par Internet. Jean-Luc Trussart suggère d'augmenter les budgets entourant la promotion sur les réseaux sociaux.

Patricia Tremblay spécifie que les commentaires recueillis lors de cette soirée sont bons, mais certains éléments seront revus pour l'an prochain.

Luc Grenier questionne la pertinence de ne pas organiser de portes ouvertes en février, comme dans plusieurs cégeps. Depuis l'arrivée du train de banlieue dans la région, la concurrence des cégeps à proximité, comme le Cégep Marie-Victorin ou le Collège Ahuntsic, semble omniprésente. Patricia Tremblay précise qu'une telle

activité était organisée dans le passé, mais beaucoup d'efforts étaient déployés et peu de personnes se présentaient.

La direction prend note de ces commentaires.

#### 5.13.3 Suivi – Cérémonie des diplômés du 30 novembre 2014

Yvon Tousignant fait part aux membres que la cérémonie des diplômés du dimanche 30 novembre a attiré 113 étudiants sur 449 finissants. Les diplômés présents ont été recensés et la majorité a fortement apprécié la cérémonie.

#### 5.13.4 Libérations de tâches – Hiver 2015

Patricia Tremblay informe les membres des nouvelles libérations de tâche accordée pour l'hiver 2015. Le document sera déposé sur la plateforme Moodle.

#### 5.13.5 Suivi – Journée pédagogique du 15 janvier 2015

Patricia Tremblay informe les membres que la journée pédagogique du 15 janvier dernier a été un franc succès. Cinq ateliers ont été offerts à 100 participants et la programmation a été grandement appréciée. Elle profite de l'occasion pour remercier le comité organisateur, soit Hélène Dupont, Julie Gagné, Sylvie Roy, Chantal Sincerny et France Perreault.

#### 5.13.6 État de situation – Bilan d'implantation du programme *Conseil en assurances et en services financiers (CASF)*

Patricia Tremblay informe les membres qu'une réunion a eu lieu le 7 janvier dernier regroupant les cégeps offrant le programme CASF ainsi que des représentants de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Lors de cette rencontre, les cégeps présents ont été informés que l'AMF modifiera ses critères d'accréditation et ceux-ci seront en vigueur dès janvier 2016.

Ces modifications concernent plus spécifiquement l'ajout de quatre compétences au programme ce qui obligera une révision complète de plusieurs cours et de la grille de cours. Les cégeps ont un an pour effectuer leur nouvelle demande d'accréditation afin de se faire reconnaître leur nouveau programme intégrant les quatre compétences. L'AMF communiquera celles-ci en mars prochain.

Patricia Tremblay précise qu'auparavant, les étudiants devaient détenir un DEC pour être admis aux examens de l'AMF. Dorénavant, ce DEC ne sera plus requis, mais le candidat devra démontrer qu'il a atteint les quatre compétences.

En raison du surcroît de travail que cette révision suscitera au sein du département, la direction a convenu de reporter la présentation du Bilan d'implantation du programme afin de permettre à la coordonnatrice de travailler sur la demande d'accréditation. Il ne sera donc pas possible de présenter le bilan à la commission des études tel que prévu au plan de travail 2014-2015.

D'autre part, Paul-Antoine Jetté profite de l'occasion pour formuler certaines critiques à l'endroit de l'AMF et soulève qu'à titre d'institution d'enseignement collégial, le CCL pourrait s'offusquer contre le fait qu'il ne sera plus nécessaire d'avoir un DEC pour la passation des examens à l'AMF. Luc Grenier indique qu'une telle situation pourrait assurément intéresser un journaliste. Patricia Tremblay souligne que ces doléances ont été transmises à l'AMF lors de la réunion de janvier dernier.

**5.14 Dépôt de documents**

Sans objet.

**5.15 Prochaine rencontre :**

La prochaine assemblée régulière se tiendra le mardi 17 février 2015 à 13 h 30.

**5.17 Levée de l'assemblée**

***CDEL150127-06***

*Il est proposé par Jocelyn Rivest de lever la séance à 15 h 15.*

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Yvon Tousignant  
Directeur par intérim